

# 1 Les jeunes accueillis par le Père Chevrier au Prado

Qui étaient ces jeunes que le père Chevrier accueillait ainsi au Prado ? D'où venaient-ils ? Qui les orientait vers le Prado et de quelle manière ?

Pour répondre à ces questions Jean-François Six, dans sa biographie du père Chevrier, cite les témoignages, hauts en couleurs, de ceux qui, vingt ans après la mort du fondateur du Prado, déposèrent à Lyon à son procès de béatification. Certains témoins qualifient ces jeunes « *de vrais sauvages* », tout en exprimant leur étonnement d'avoir vu ces « *sauvages* » devenir tout autres : « *Au bout de quelques temps, ils étaient complètement transformés. Ils devenaient peu à peu attachants, sympathiques* » (p. 231). Plus tard, dans les années 1900 et suivantes, on confectionnera des albums des enfants reçus au Prado avec leurs noms et, en face de quelques noms, on lit : « *arrêté pour vagabondage* », « *noyé accidentellement dans la Saône* », « *mort asphyxié* », « *mort du tétanos* », « *assassiné* », « *arrêté pour vol et complicité* », « *poussé par leur père à assassiner avec son frère* », etc. Il n'y eut donc pas que des réussites et certains des anciens du Prado méritèrent, à leur manière, les honneurs de la presse !

Que dit le père Chevrier lui-même des conditions d'admission au Prado ? Dans un texte des tout débuts de l'œuvre, puisqu'il date des premiers mois de 1862, Antoine Chevrier dit du « *but de l'œuvre* » qu'il est de « *préparer à la première communion les enfants pauvres et âgés qui ne peuvent la faire dans les paroisses* ». « *Ce nombre est grand, écrit-il alors, puisque 107 sont inscrits, qui ont de 14 à 20 ans. Ce sont des enfants qui, pour la plupart, travaillent depuis l'âge de 8 à 9 ans et que les parents n'ont envoyés ni aux écoles ni aux catéchismes et quand l'âge est passé, ils n'osent plus aller aux catéchismes ordinaires* » (Ms 10/15a).

Dans son règlement du Prado de 1877, Antoine Chevrier déclare dans le même sens « *qu'on ne reçoit pas les garçons avant 14 ans et les filles avant 12 ans accomplis* », mais l'examen des listes des enfants accueillis au Prado qui nous ont été conservées, viennent nuancer ces affirmations de principe.

Examinant celles des garçons des années 68 à 73, qui indiquent les dates de naissance des enfants et le lieu d'où ils proviennent, j'ai fait les constatations suivantes. Les moins de 12 ans sont effectivement rares. Les plus nombreux sont les 13 ans, qui forment en moyenne 41% des effectifs. Les 14 ans sont 20%. Les 12 ans, 14%. Les 15 ans représentent 10% et ceux qui ont entre 16 et 20 ans ne sont qu'environ 8%. La plupart de ceux qu'on accueille au Prado sont donc de grands enfants.

Les listes des garçons accueillis dans ces années 68 à 73 montrent, en outre que beaucoup proviennent des divers quartiers de l'agglomération lyonnaise, dont la Guillotière ; mais on trouve aussi des jeunes, en plus petit nombre, dont on nous dit qu'ils arrivent de lieux proches de Lyon : les départements voisins ou encore – mais il ne s'agit là que d'unités – la Creuse, la Nièvre, Paris, la Meurthe, la Suisse, l'Autriche, la Guadeloupe.

Par qui et de quelle manière ces jeunes se voyaient-ils orientés vers le Prado ? On lit chez Jean François Six qui cite des témoignages : « *Des parents amènent leurs enfants parce qu'ils n'en sont plus maîtres ; d'autres pour s'en débarrasser ; d'autres encore viennent demander au père Chevrier d'aller retirer leurs enfants de la prison pour les prendre au Prado et la Justice y consent* » (p. 230). En fait, le placement des enfants au Prado se faisait principalement par l'intermédiaire des paroisses, puisque le père Chevrier écrit dans son règlement de 1877 : « *On n'admet dans la Providence du Prado que les enfants qui se présentent avec la recommandation de Monsieur le Curé de la paroisse, attestant qu'il y a des raisons pour recevoir l'enfant* ».

Et le père Chevrier ajoute : « *Les demandes journalières qui nous sont faites par Messieurs les Curés soit du diocèse de Lyon soit des diocèses voisins nous montrent combien cette œuvre est utile et nous ne pouvons accepter toutes les demandes qui nous sont faites* ».